



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
AMBASSADE DE FRANCE EN AUTRICHE

FICHE AUTRICHE

L'Autriche, officiellement République d'Autriche (*Republik Österreich*), est un Etat fédéral d'Europe centrale. Elle compte neuf *Bundesländer* dont celui de Vienne, ville-Land et capitale fédérale. Avec des frontières communes à l'Allemagne, la République Tchèque, la Slovaquie, la Hongrie, la Slovénie, l'Italie, la Suisse ou encore le Lichtenstein, l'Autriche est en plein centre de l'Union Européenne dont elle fait partie depuis 1995. Elle fait également partie de la zone euro.

L'Autriche compte 8 462 millions d'habitants¹. Les villes les plus importantes sont Vienne (1 731 236 habitants), Graz (265 318) et Linz (191 107).

Le BMWF (*Bundesministerium für Wissenschaft und Forschung*), Ministère fédéral de l'enseignement supérieur et de la recherche, est l'organe responsable de l'enseignement supérieur en Autriche.

I- Organisation de l'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur autrichien se subdivise en 3 catégories principales : universités, *Fachhochschulen*, et les établissements d'enseignement universitaire privé. Pour l'année 2012/2013 on dénombre 372 895 étudiants (autrichiens et étrangers confondus) dont 88 440 étudiants étrangers. Cette année, le budget global de l'enseignement supérieur autrichien est de 3.676 milliards.

A) Les différentes institutions de l'enseignement supérieur

1. Les universités

Dans l'enseignement supérieur autrichien, l'offre académique est largement majoritaire, avec 22 universités comptant 299 355 étudiants pour l'année 2012/2013. Parmi ces universités, l'université de Vienne figure comme l'une des plus importantes. Fondée en 1365 elle est la plus ancienne université de l'espace culturel et linguistique germanophone. Aujourd'hui elle regroupe 92 486 étudiants. Les universités peuvent être pluridisciplinaire, comme l'université de Vienne, ou spécialisée comme la *Wirtschaftsuniversität* (faculté d'économie). Par ailleurs, les universités autrichiennes sont tenues par la loi d'élaborer des concepts pour le développement durable de la société mais aussi de l'environnement. Sur ce point le BMWF collabore avec le ministère de l'agriculture, des forêts, de l'environnement et des eaux depuis 2008. Différentes universités se sont ainsi vu récompenser par le « *Sustainability Award 2012* » comme par exemple l'université d'art et de design de Linz pour son projet *BASEhabitat : architecture for development*, ou encore l'université de médecine de Graz pour son projet d'infrastructures de recherche paneuropéenne pour une banque biologique et sur les ressources biomoléculaires². Les universités autrichiennes proposent une formation en 3 cycles (Bachelor, Master, Doctorat). L'admission dans un cycle supérieur est conditionnée par la validation du cycle précédent. Il n'est pas possible de redoubler plus de trois fois. En principe, les études universitaires durent entre 6 et 12 semestres, mais seulement 6,6% des étudiants autrichiens terminent leur cursus universitaire dans ces temps. En ce qui concerne les évaluations, le corps enseignant a une totale liberté pour déterminer la forme que prennent les examens.

¹ Banque mondiale-2012

² Pour 2014 : <http://www.umweltbildung.at/initiativen/sustainability-award/wettbewerb-sustainability-award-2014.html>

2. Les Fachhochschulen

Des filières plus professionnalisantes se développent dans des « universités des sciences appliquées », dites *Fachhochschulen*, en abrégé « FH ». Proches de nos écoles d'ingénieurs, ces FH se caractérisent par une sélection à l'entrée, des effectifs réduits (une trentaine d'élèves par classe), un encadrement renforcé et une dotation budgétaire par étudiant. Conformément à la volonté politique, les FH continuent à se développer avec notamment l'élargissement du potentiel d'accueil d'étudiants. Ainsi, quelques 500 places supplémentaires ont déjà été financées pour les années 2012/2013 puis 2013/2014. S'ajoutent à ces dernières 500 nouvelles places pour l'année 2014-2015. Au total, pas moins de 4000 places supplémentaires seront financées prouvant la progression des *Fachhochschulen*. Des mesures pour le développement durable des différentes filières et des lieux de cours sont également au tableau des priorités des FH pour l'année 2014/2015. Les *Fachhochschulen* regroupent aujourd'hui 41 366 étudiants. Comme pour les universités, le cursus des FH comprend deux étapes : Bachelor, Master³. Après le Master il est possible de faire un doctorat en passant par une université. En plus des examens de fin de cycle, l'étudiant en FH doit faire des stages obligatoires qui complètent son cursus.

Par ailleurs, contrairement aux universités qui sont financées par l'Etat, les Fachhochschulen sont financées par des prestataires privés, comme une association ou une fondation à but non lucratif, eux-mêmes financés par l'Etat ou d'autres organismes.

3. L'enseignement universitaire privé

Il se développe aussi mais, avec quelques 7 316 étudiants (5000 en 2008) dans les 11 universités privées, il reste encore très minoritaire et ne constitue pas une priorité du Ministère fédéral de l'enseignement supérieur et de la recherche (BWF).

4. Liste des établissements d'enseignement supérieur (par ordre alphabétique de villes)

	Villes	Nombre d'étudiants	Sites internet
Universités (22)			
Universität Graz	Graz	31 500	http://www.uni-graz.at/
Technische Universität	Graz	12 323	https://www.i-med.ac.at/mypoint/
Medizinische Universität	Graz	4 053	http://www.meduni-graz.at/
Kunstuniversität	Graz	2 338	http://www.kug.ac.at/
Universität Innsbruck	Innsbruck	27 500	http://www.boku.ac.at/
Medizinische Universität	Innsbruck	3 000	https://www.i-med.ac.at/mypoint/
Alpen Adria Universität	Klagenfurt	10 000	http://www.uni-klu.ac.at/main/inhalt/1.htm

³ Depuis 2007, l'accès aux anciennes formations telles le « Diplomstudium » est fermé et les derniers étudiants de ces parcours devraient tous avoir fini en 2013.

Donau-Universität Krems Universität für Weiterbildung	Krems	7 000	http://www.donau-uni.ac.at/de/index.php
Montanuniversität	Leoben	3 100	http://www.unileoben.ac.at/
Johannes Kepler Universität	Linz	19 000	http://www.mdw.ac.at/
Universität für künstlerische und industrielle Gestaltung	Linz	1 087	http://www.ufg.ac.at/
Universität Salzburg	Salzburg	18 000	http://www.uni-salzburg.at/index.php?id=34263
Universität Mozarteum	Salzburg	1 600	http://www.moz.ac.at/de/
Technische Universität	Vienne	27 000	http://www.tuwien.ac.at/
Universität für Bodenkultur	Vienne, Tulln		http://www.wu.ac.at/
Wirtschaftsuniversität	Vienne	24 000	http://www.uibk.ac.at/
Medizinische Universität	Vienne	7 500	http://www.meduniwien.ac.at/homepage/
Veterinärmedizinische Universität	Vienne	2 286	http://www.vetmeduni.ac.at/
Universität für angewandte Kunst	Vienne		http://www.jku.at/content
Universität Wien	Vienne	92 486	http://www.univie.ac.at/
Universität für Musik und darstellende Kunst	Vienne	2 000	http://www.dieangewandte.at/jart/prj3/angewandte/main.jart
Akademie der bildenden Künste	Vienne	1 400	http://www.akbild.ac.at/
Fachhochschulen (21)			
FH Burgenland	Burgenland	1 600	http://www.fh-burgenland.at/
CAMPUS 02 FH der Wirtschaft	Graz	2 240	http://www.campus02.at/DE/Homepage.aspx
FH Joanneum	Graz, Kapfenberg, Bad Gleichenberg	4 000	http://www.fh-joanneum.at/aw/~a/home/?lan=de

Fiche Curie – Autriche – actualisée au 01/10/2013 ; renseignements : jean-luc.steffan@diplomatie.gouv.fr ou chloe.maltete@diplomatie.gouv.fr

FH Kärntern	Feldkirchen, Klagenfurt, Villach, Spittal/Drau		http://www.fh-kaernten.at/
FH OÖ Studienbetriebs	Hagenberg, Linz, Steyr, Wels	4 828	http://www.fh-ooe.at/
MCI Management Center Innsbruck- Internationale Hochschule	Innsbruck	2 600	http://www.mci.edu/
FHG Zentrum für Gesundheitsberufe Tirol	Innsbruck		https://www.fhg-tirol.ac.at/page.cfm?vpath=fachhochschule/aktuell
IMC FH	Krems	2 250	http://www.fh-krems.ac.at/
FH Kufstein Tirol Bildung	Kufstein	1 300	http://www.fh-kufstein.ac.at/
FH für Gesundheitsberufe OÖ	Linz		http://www.fh-gesundheitsberufe.at/
FH Sankt Pölten	Saint Pölten	1 800	http://www.fhstp.ac.at/index
FH Salzburg	Salzburg	2 222	http://www.fh-salzburg.ac.at/
FH Campus	Vienne	4 205	http://www.fh-campuswien.ac.at/
FH Technikum	Vienne	3 000	http://www.technikum-wien.at/
FH des BFI	Vienne	1 800	http://www.fh-vie.ac.at/
FH für Management & Kommunikation der WK	Vienne	5 500	http://www.fh-wien.ac.at/
Lauder Business School	Vienne		http://www.lbs.ac.at/
FFH Gesellschaft zur Erhaltung und Durchführung von FachhochschulenStudiengängen	Vienne, Wiener Neustadt	3 400	http://www.fernfh.at/
Bundesministerium für Landesverteidigung und Sport	Vienne		http://www.bmlv.gv.at/
FH Vorarlberg GmbH	Vorarlberg	3 012	http://www.fhv.at/
FH Wiener Neustadt für Wirtschaft und Technik	Wiener Neustadt	3 230	http://www.fhwn.ac.at/
Universités privées (11)			

Fiche Curie – Autriche – actualisée au 01/10/2013 ; renseignements : jean-luc.steffan@diplomatie.gouv.fr ou chloe.maltete@diplomatie.gouv.fr

Private Universität für Gesundheitswissenschaften, Medizinische Informatik und Technik (UMIT)	Hall in tirol	1 600	http://www.uit.at/page.cfm?vpath=studien
Danube Private University	Krems	410	http://www.danube-private-university.at/
Anton Bruckner Privatuniversität	Linz	850	http://www.bruckneruni.at/
Katholisch Theologische Privatuniversität	Linz		http://www.danube-private-university.at/
Privatuniversität der Kreativwirtschaft (New Design University)	Saint Pölten		http://www.ndu.ac.at/
Paracelsus Medizinische Privatuniversität	Salzburg		http://www.pmu.ac.at/
Privatuniversität Schloss Seeburg (vormals: UM Private Wirtschaftsuniversität)	Seekirchen		http://www.uni-seeburg.at/Startseite.1539.0.html
Konservatorium Wien Privatuniversität	Vienne	850	http://www.konservatorium-wien.ac.at/
MODUL University Vienna Privatuniversität	Vienne		http://www.modul.ac.at/
Sigmund Freud Privatuniversität	Vienne, Linz, Paris, Berlin	650	http://www.sfu.ac.at/
Webster University Vienna Privatuniversität	Vienne		http://www.webster.ac.at/

5. Kinderuni

Par ailleurs, dans le but de faire découvrir aux plus jeunes le milieu universitaire, différentes universités proposent des *kinderuni*. Il s'agit de sessions pendant lesquelles des jeunes de tous les âges, y compris de l'enseignement primaire, peuvent suivre des séminaires, participer à des activités, recevoir une carte étudiante, etc, et ce dans le but de les familiariser avec l'enseignement supérieur et de susciter leur intérêt pour différentes voies.⁴

B) Les priorités politiques

1. Principales étapes et textes législatifs

L'enseignement supérieur a connu une importante réforme (« *Universitätsgesetz 2002* ») visant à donner une très large autonomie aux universités. Entrée en vigueur a eu lieu le 1^{er} janvier 2004, les principales mesures concernaient : le statut juridique des universités (celles-ci sont devenues des personnes morales de droit public dotées de la personnalité juridique) ; la gouvernance (trois organes de direction : conseil d'université, sénat et rectorat ; liberté d'organisation interne en facultés, départements, instituts etc..) ; la suppression du statut de fonctionnaire pour les enseignants universitaires nouvellement recrutés ; l'attribution aux universités

⁴ <http://www.kinderuni.at/>

des droits universitaires (363,36 Euros par semestre et par étudiant) et la création d'un budget global pour trois ans (sans structuration, à priori, en coûts de personnel, investissement, fonctionnement).

Le budget triennal des 22 universités est réparti à 80 % d'après les « *accords de performance* » négociés entre chaque université et l'Etat (représenté par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, BMWF), et à 20 % selon une ventilation qui repose sur un système assez complexe de onze indicateurs de performance. Ce système des « *accords de performance* », définissant le soutien financier de l'Etat pour trois ans, est assez proche de celui de nos contrats quadriennaux. Les premiers accords de performance sont entrés en vigueur en 2007 et ont été renégociés fin 2009 pour la période 2010-2012. Les deuxièmes accords sont mis en place pour la période 2013-2015 avec un budget de 7,4 milliards pour les universités.

Chaque université est devenue ainsi pleinement autonome et responsable de son offre de formations. L'université étant un des lieux importants de la recherche autrichienne, cette réforme s'est attachée à créer les conditions d'un accroissement de la part de la recherche sur projets, conformément à la volonté politique, en donnant aux universités les moyens juridiques de contracter directement des projets de recherche et de se faire financer ainsi aussi bien auprès des agences publiques (FWF, FFG...) que des organisations tierces, publiques ou privées.

En ce qui concerne les FH, l'accent est mis sur la continuité de la formation avec la mise en place de nouvelles formes d'apprentissages, notamment à distance. Par ailleurs, la coopération avec les industries, les universités, les autres FH ou encore les entreprises, est également un point phare des mesures de 2014-2015. En mars 2011, l'Autriche a adopté une stratégie d'ensemble pour la recherche, la technologie et l'innovation (*Strategie der Bundesregierung für Forschung, Technologie und Innovation*), comprenant différentes mesures destinées à améliorer et clarifier le financement des universités publiques. Par ailleurs, plusieurs mesures ont été prises pour renforcer la gouvernance et la transparence des établissements d'enseignement supérieur.

2. Système d'accréditation et droits d'inscription

L'accréditation est une procédure fondée sur des normes et des critères de qualité définis, conduisant à la reconnaissance d'un établissement d'enseignement supérieur.

Depuis la promulgation de la loi sur l'assurance de la qualité de l'enseignement, le 1^{er} mars 2012, les projets d'accréditation sont examinés par le Ministère fédéral de la science et de la recherche, puis les fonds sont répartis sous condition de l'aval de l'*Agentur für Qualitätssicherung und Akkreditierung Austria* (AQ Austria) ou d'une autre agence internationale reconnue.

Ces agences ont pour mission de mener une enquête afin de s'assurer de la qualité de l'enseignement, conformément aux normes nationales et internationales. Cette offre s'adresse aux universités publiques comme privées, aux FH, ou encore aux formations pédagogiques.

L'introduction des frais d'inscription dans le système universitaire autrichien est intrinsèquement liée au modèle d'autonomie des universités autrichiennes et à leur mode de financement. Aussi, suite à un débat houleux et riche en rebondissements, le règlement des frais d'inscription se présente comme suit : à partir du premier semestre 2013, seuls les étudiants dépassant de plus de deux semestres la durée d'études normale prévue pour arriver au diplôme visé devront régler des frais d'inscriptions, d'un montant de 363,36 € par semestre s'il s'agit d'étudiants autrichiens ou de l'UE, le double pour ceux issus d'autres pays.

La loi prévoit cependant de nombreuses exceptions. Les frais d'inscription introduits de façon autonome, en octobre 2012, par huit universités, devaient être remboursés selon un principe rétroactif.

Ce compromis porte d'une part la marque de la volonté de l'ÖVP d'introduire des frais d'inscription pour la majorité des étudiants, d'autre part celle du SPÖ en ce qu'il prévoit de très nombreuses exceptions à la règle. Les recteurs d'universités ont déjà exprimé leurs réserves quant à ce compromis qui ne règle pas, selon eux, le problème de fond de l'accès à l'université et du manque de financement. Depuis quelques années, les universités autrichiennes, jusqu'alors gratuites et sans condition d'accès, assument des effectifs de plus en plus élevés, venus notamment d'Allemagne, et affirment manquer de moyens pour offrir à tous ces étudiants une formation de qualité.

C'est pourquoi certaines filières obtiennent le droit d'introduire des conditions d'accès, et donc de limiter leurs effectifs. Ainsi, à partir du semestre d'hiver 2013/2014, 19 filières réparties sur 10 universités ont pu user de ce droit, faisant craindre aux autres filières une invasion massive des étudiants déçus dans leur premier choix. Karlheinz Töchterle, le Ministre de la Science et de la Recherche et anciennement recteur de l'université d'Innsbruck, a annoncé qu'il n'y aurait pas d'augmentation du financement des universités d'ici 2015, bien que les recteurs n'aient cessé de tirer le signal d'alarme sur le manque de moyens des établissements.

La proposition du gouvernement est un système de financement calculé sur le nombre de places dans chaque université. Le budget serait ainsi déterminé sur un coût par tête et un effectif d'étudiants par université défini au préalable par l'Etat, et ne prendrait en compte que les étudiants passant effectivement leurs examens et non celui, bien plus élevé, des étudiants inscrits en début d'année.

M. Töchterle promeut ainsi un système d'études qu'il estime devoir être exigeant et une première sélection avant celle du marché du travail. Ce mode de financement est déjà en place depuis quelques temps en Autriche pour les Fachhochschulen.

Le gouvernement présente ainsi l'introduction des frais d'inscription généralisés comme une compensation à la limitation annoncée du financement étatique.

L'actuel président de l'Uniko (Conférence des Universités) et recteur de l'université de Salzbourg, Heinrich Schmidinger, a regretté la lenteur des discussions qui retardent une prise de décision politique ferme et pérenne. Les recteurs des universités dénoncent l'inconstance du gouvernement sur ce thème, qui leur impose des effectifs élevés, tout en ne finançant finalement qu'une partie d'entre eux.

Le mode de financement ou la réduction des effectifs ne sont pas pour eux des éléments décisifs, mais bien l'augmentation du financement des universités par n'importe quel biais. De plus, le financement par tête ferait évoluer le rapport de forces entre le gouvernement et les universités, et donnerait à celui-ci un plus grand pouvoir de décision sur les effectifs et le budget affecté à chacune.

Le Ministre a déjà appelé au consensus et a promis d'ici 2014 un plan de développement global pour les universités autrichiennes, qui devrait faire l'objet d'un accord général entre les acteurs.⁵

3. La conférence des universités (*Hochschulkonferenz*), nouvel instrument gouvernemental

Créée au cours du printemps 2012, cette conférence a pour but de proposer à l'enseignement supérieur une certaine coordination, un service de conseil et cherche des solutions aux grandes problématiques universitaires. Elle se compose de membres du BMWF, des universités autrichiennes (UNIKO), des FH (FHK), des conseillers scientifiques, de représentants des sénats des universités ou encore des associations étudiantes.

4. Smart specialisation

En plus du domaine purement éducatif, le BMWF donne une grande importance à la recherche dans les universités. Depuis quelques années, la recherche autrichienne se développe notamment grâce à une large coopération européenne et c'est dans cette optique de développement de la recherche que la *smart specialisation* a vu le jour.

« La spécialisation intelligente » est un concept qui se définit comme « le processus entrepreneurial de découverte permettant à une région d'identifier les avantages que lui apporterait une spécialisation dans un nombre limité de domaines scientifiques et technologiques ». La priorité pour l'application de cette stratégie devrait être accordée aux endroits où les connaissances et les avancées technologiques sont les plus prometteuses. Le concept appelle donc à une véritable focalisation sur les ressources propres à chaque région.⁶

5. Formation des enseignants

Les *Pädagogischen Hochschulen* sont des formations de 3 ans destinées aux futurs instituteurs. Les enseignants au niveau Collège ou lycée suivent une formation dite *Lehramt* qui se déroule sur 5 ans. Cette

⁵ Sources : APA, revue de presse de Jean Lanotte sur l'Enseignement Supérieur), der Standard, BMWF

⁶ http://www.bmwf.gv.at/fileadmin/user_upload/forschung/RIS3/ris3_franz_neu.pdf

formation doit obligatoirement être constituée de deux matières de spécialisation. La formation des enseignants comptait 14 917 étudiants pour l'année 2012/2013.

II- Organisation des études et enseignements dispensés

Ventilation par niveau et par domaines de formations de l'année 2011/2012 (Universités)

Par niveau / Par département	Total			Etudiants autrichiens			Etudiants étrangers		
	G/F	Garçons	Filles	G/F	Garçons	Filles	G/F	Garçons	Filles
Total	346.385	162.110	184.275	265.346	125.442	139.904	81.039	36.668	44.371
Par niveau									
Licence	176.462	85.407	91.055	132.201	64.997	67.204	44.261	20.410	23.851
Formation enseignants	23.974	8.684	15.290	21.380	7.848	13.532	2.594	836	1.758
Diplomstudium	76.354	33.204	43.150	61.489	26.976	34.513	14.865	6.228	8.637
Master	40.686	19.491	21.195	28.835	14.257	14.578	11.851	5.234	6.617
Doctorat	28.909	15.324	13.585	21.441	11.364	10.077	7.468	3.960	3.508
Par département									
Théologie	2.788	1.598	1.190	2.022	1.070	952	766	528	238
Droit	40.883	19.162	21.721	35.374	16.807	18.567	5.509	2.355	3.154
Sciences économiques et sociales	58.537	29.820	28.717	43.550	22.168	21.382	14.987	7.652	7.335
Médecine	13.285	6.760	6.525	9.461	4.803	4.658	3.824	1.957	1.867
Sciences humaines	97.559	28.665	68.894	74.818	21.919	52.899	22.741	6.746	15.995
Sciences naturelles	52.297	22.110	30.187	39.619	16.801	22.818	12.678	5.309	7.369
Technique	51.708	39.428	12.280	39.445	30.989	8.456	12.263	8.439	3.824
Montanistik	4.059	3.099	960	3.588	2.755	833	471	344	127
Sciences de la vie et des ressources naturelles	11.712	6.201	5.511	9.570	5.128	4.442	2.142	1.073	1.069
Etudes vétérinaires	1.748	352	1.396	1.143	211	932	605	141	464
Musique	5.223	2.340	2.883	2.377	1.131	1.246	2.846	1.209	1.637
Art du spectacle	511	263	248	2247	119	128	264	144	120
Arts plastiques / arts appliqués	3.730	1.431	2.299	2.456	921	1.535	1.274	510	764
Diplomstudium	2.345	881	1.464	1.676	620	1.056	669	261	408

Q: STATISTIK AUSTRIA, Hochschulstatistik. 07.08.2013.

1. Les programmes doctoraux

Les programmes doctoraux ont pour base juridique la loi de 2002 sur les universités. Les candidats doivent être titulaires d'un master. La durée minimale des nouveaux programmes est de trois années académiques.

Tout programme doctoral s'articule en deux volets : des cours obligatoires (essentiellement séminaires scientifiques et rédaction d'une thèse). Le volume horaire consacré à chaque volet est défini dans le curriculum (il n'existe aucune réglementation à cet égard ni de réglementation officielle concernant la durée minimale des cours obligatoires et la définition de leur contenu).

Un doctorat peut être délivré par plusieurs universités y compris par des établissements étrangers dans le cas de certains diplômes conjoints. Les doctorants ont le statut d'étudiant ou de chercheur en début de carrière en fonction du programme suivi (les doctorants inscrits dans un programme assorti d'un contrat de travail jouissent

d'un statut spécial). Par ailleurs, le FWF (*Wissenschaftsfonds*) soutient à un niveau international différents collèges doctoraux dans la recherche et la science.

2. Classement international

Dans le récent classement de Shanghai, c'est l'Université de Vienne qui est la mieux classée (151-200) suivie de l'Université de médecine de Vienne (201-300). Viennent ensuite les Universités de médecine de Graz et d'Innsbruck ainsi que l'Université de Graz et l'Université de technologie de Vienne (401-500), faisant ainsi de Vienne, Graz et Innsbruck les principaux pôles d'excellence du pays.

3. Priorités ou spécificités dans le débat européen

La politique de mobilité est importante en Autriche. Près de 30 % des étudiants qui achèvent leurs études ont passé au moins un semestre à l'étranger ; ils sont 50 % dans les facultés d'économie et 75 % à l'université des sciences économiques de Vienne.

Si les pays du Sud-est européen et de l'Asie constituent une cible prioritaire affichée, l'intérêt pour les pays de l'Union européenne n'est pas moindre. Dans l'ensemble, la mobilité intra UE est considérée aujourd'hui comme satisfaisante par les autorités autrichiennes.

Toutefois, l'OEAD (Agence autrichienne pour la coopération et la mobilité internationale) déplore le manque de coordination, voire le déficit stratégique des mesures d'internationalisation. En effet, depuis l'autonomie des universités en 2002, les acteurs et les initiatives se sont multipliés parfois sans cohérence d'ensemble.

Pour 2020, le BMWF s'est fixé un objectif ambitieux, en phase avec les objectifs européens : 50 % des étudiants autrichiens devront avoir effectué une partie de leurs études à l'étranger (stratégie dite de « *Mobilitätsoffensive* »). Aussi le 23 novembre 2011, la commission européenne lançait un nouveau programme d'éducation pour 2014-2020 ainsi que le projet « Erasmus + » (anciennement « Erasmus pour tous ») toujours pour 2014-2020.

Parallèlement, l'Autriche participe à la création d'un espace européen de la recherche qui vise à aider le continent à orienter sa politique vers l'avenir avec notamment la mise en place de concepts durables pour relever les défis des générations futures.

4. Accueil des étudiants étrangers

L'Autriche est en UE le deuxième pays d'accueil d'étudiants étrangers. Avec 14,7% des étudiants du système d'enseignement supérieur autrichien dont 40% dans les filières artistiques, l'université autrichienne a une très forte capacité d'attraction. Seul Chypre accueille davantage d'étudiants étrangers. L'enseignement supérieur autrichien compte au premier semestre 2013 (*Wintersemester*), 88 440 étudiants étrangers, soit 23,7% des effectifs totaux.

Pour faire face au nombre important d'inscriptions universitaires d'étudiants étrangers, venant en particulier d'Allemagne, l'Autriche a instauré des limitations d'inscription autorisées dans les universités autrichiennes notamment pour les filières suivantes : médecine humaine et dentaire, vétérinaire, psychologie, biologie, pharmacie, gestion, communication et journalisme. Avec l'accord de la Commission européenne obtenu le 17 octobre 2007, l'Autriche prolongeait pour une durée minimale de cinq ans, le système des quotas pour les filières de médecine instauré le 28 juin 2006. Cette prolongation s'est vue renouvelée jusqu'en 2016. Le système des quotas réserve 75% des places à des étudiants ayant obtenu leur certificat de fin d'études secondaires en Autriche, 20% pour l'UE et 5% pour le reste du monde.

III- Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

Les universités ont acquis une véritable autonomie. Elle leur permet de définir et de mettre en œuvre des stratégies de développement spécifiques, autant dans l'enseignement que dans la recherche (*Strategie der Bundesregierung für Forschung, Technologie und Innovation*).

Fiche Curie – Autriche – actualisée au 01/10/2013 ; renseignements : jean-luc.steffan@diplomatie.gouv.fr ou chloe.maltete@diplomatie.gouv.fr

La recherche universitaire bénéficie aussi d'importants fonds compétitifs, principalement via l'agence nationale de la recherche (FWF), mais aussi de l'agence nationale de développement technologique (FFG) et de la société de recherche Christian Doppler.

Les universités et les Fachhochschulen disposent pour leur développement international du soutien de la puissante agence nationale de mobilité universitaire, l'OeAD (*Österreichischer Austauschdienst*).

Des mesures sont à mettre en œuvre en permanence et des accords sur les prestations à venir restent à définir (2013-2015).

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur

a) français

1. Partenariats entre établissements

Il existe de nombreux accords de coopération bilatéraux (à 90 % de type Socrates-Erasmus) ou multilatéraux (comme le réseau Time impliquant les écoles centrales) entre établissements d'enseignement supérieur français et autrichiens. A titre d'exemple, à elle toute seule, l'université d'Innsbruck n'en compte pas moins de 50. Cependant, ces accords ne concernent souvent qu'un nombre très réduit d'étudiants et ils sont parfois rapidement obsolètes, faute de participants. Les établissements cherchent d'abord à faire vivre les accords existants et n'établissent de nouveaux accords que de manière très sélective et souvent dans une volonté de création de cursus communs (niveau master ou doctorat).

2. Cursus diplômants franco-autrichiens

De nombreux accords existent entre établissements d'enseignement supérieur français et autrichiens dont voici quelques exemples (un fort potentiel de développement est à souligner):

- **L'Université technologique de Vienne** coopère avec les **quatre écoles centrales en France** dans le cadre du réseau TIME (*Top industrial managers for Europe*) et avec **ParisTech** via le réseau ATHENS (*Advanced technology higher education networks*-mobilité courte). 6 domaines sont concernés : le génie civil, ingénierie économique et construction mécanique, construction mécanique, mathématiques techniques, physique technique, ingénierie des procédés techniques.
- La **Fachhochschule de Krems** a développé avec l'**Ecole supérieur de commerce (ESC) de Rouen** une validation d'études pour une période de deux semestres permettant aux étudiants d'acquérir un double diplôme.
- La **Fachhochschule de l'Institut de formation professionnelle de Vienne** a mis en place un double diplôme avec le groupe **ESC Dijon** Bourgogne.
- Notons le développement des programmes **Erasmus Mundus** : les universités autrichiennes sont partenaires de cinq programmes Erasmus Mundus sur les 63 actuellement soutenus. De plus, l'**Institut d'études politiques de Grenoble** et l'**université de Vienne**, en partenariat avec l'**université de Nimègue** aux Pays-Bas, ont développé un master dans le domaine des ONG, candidat au programme Erasmus Mundus.
- Le master «law and economics » réunit les **universités d'Aix-Marseille, l'université de Vienne** et des universités de Belgique, d'Allemagne, des Pays-Bas, d'Italie et du Royaume-Uni.
- Un master trinational sur l'analyse des pratiques culturelles, cultures scéniques et médiatiques dans l'espace transnational regroupe **les universités de Düsseldorf, Nantes et Vienne** dans le cadre de l'université franco-allemande (UFA). Ce cursus qui vient d'ouvrir pour le semestre d'hiver 2013/2014, marque la première participation d'un établissement autrichien à un cursus intégré de l'UFA.
- Un double diplôme (Master) sur les énergies renouvelables entre l'**INSA de Strasbourg** et la **FH de Wels**.

- Un double diplôme de sociologie (Master) établi entre l'Université de Paris VIII et l'Université de Vienne.
- Un master conjoint en sociolinguistique entre l'Université d'Innsbruck et l'Université Paris V (Descartes).
- Enfin, un programme doctoral trilatéral est aussi en cours entre l'Université de Vienne, l'Université Paris Dauphine et l'Université Humboldt à Berlin.

3. Développement des Cotutelles de thèse

La cotutelle de thèse est un dispositif qui favorise la mobilité des doctorants et qui permet de développer la coopération scientifique entre des équipes de recherches françaises et étrangères. L'arrêté relatif aux cotutelles du 6 janvier 2005 doit faciliter ce dispositif en levant les obstacles liés au règlement des études doctorales.

4. Les études autrichiennes en France et études françaises en Autriche

- Le centre d'études autrichiennes de l'université de Rouen publie la revue *Austriaca* et deux collections d'études scientifiques centrées sur l'Autriche et sur les relations franco-autrichiennes.
- Les principales filières francophones sont proposées par les départements de romanistique ou d'interprétariat des universités de Graz, d'Innsbruck, de Salzbourg et de Vienne ainsi qu'à l'Université économique de Vienne.
- Par ailleurs, le Ministère des affaires étrangères et l'Université d'Innsbruck cofinancent un pôle interdisciplinaire d'études françaises à Innsbruck (*Frankreich-Schwerpunkt*). Le but est de renforcer la coopération scientifique et les échanges académiques entre l'Université d'Innsbruck et la France. Il soutient notamment les projets bilatéraux de recherches, finance les mobilités courtes des chercheurs français et autrichiens, ou encore décerne le *Prix de la France* à des travaux de recherche ayant un lien direct avec la France. Cette remise de prix, qui a lieu chaque année en novembre, s'adresse aux étudiants-chercheurs auteurs de mémoires de Master, thèses doctorales et recherches postdoctorales.

5. Mobilité réciproque

La France est la deuxième destination des étudiants autrichiens après l'Espagne et se positionne ainsi avant les Etats Unis et l'Italie. En revanche, l'Autriche est seulement la 11^e destination des étudiants français mais ce classement est à pondérer par la taille du pays d'accueil.

La base de données statistique du Ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur autrichien (BMWF) dénombre 729 étudiants d'universités autrichiennes en mobilité en France (les statistiques des Fachhochschulen ne sont pas connues). Dans l'autre sens, 591 étudiants français se sont rendus en Autriche pour l'année 2012/2013 (données universitaires seulement). On constate une légère tendance à la baisse puisqu'en 2007, 684 étudiants étaient dénombrés.

6. Accord-cadre bilatéral

L'accord-cadre sur la validation des études et la reconnaissance académique des diplômes signé le 1^{er} mars 2002 entre la conférence des présidents d'établissements d'enseignement supérieur français et son pendant autrichien a été mis à jour en 2010 suite à la mise en place du processus de Bologne, et le nouvel accord a été signé le 21 juin de la même année.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur **b) d'autres pays, notamment européens**

L'Autriche a notamment mis l'accent sur l'établissement de partenariats avec les pays d'Europe de l'Est, en particulier avec la Slovaquie, la République tchèque et la Hongrie. Ces partenariats bilatéraux donnent lieu à des nombreux programmes de bourse et possibilités de coopération. Les étudiants et chercheurs autrichiens peuvent ainsi demander des bourses pour étudier dans les trois pays concernés (séjour d'études, séjours de recherche, cours de langue, etc.).

Les informations sont disponibles sur les sites suivants : Aktion Österreich – Slowakische Republik: www.saia.sk / Aktion Österreich – Tschechische Republik www.dzs.cz / Aktion Österreich – Ungarn: www.oma.hu)

Le programme CEEPUS (Central European Exchange Programme For University Studies) a été mis en place en 1995 par l'Autriche. Il s'agit d'un réseau transnational d'universités d'Europe Centrale. CEEPUS II promeut notamment la mobilité dans le cadre de Masters conjoints.

Aujourd'hui, CEEPUS réunit des universités de quelques 16 pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est dans le cadre de réseaux constitués de trois universités de deux pays minimum (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Macédoine, Autriche, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, République tchèque, Hongrie, Serbie, Monténégro, Kosovo).

Le site de ce réseau : www.ceepus.info

La *Danube Rector's Conference* (DRC) permet quant à elle de créer une connexion entre 56 universités de régions traversées par le Danube. Ainsi, 7 universités autrichiennes sont membres, dont l'université de Vienne et l'université Karl-Franzens de Graz.

Si l'Autriche s'est longtemps focalisée sur les pays européens et notamment en Europe de l'Est, elle souhaite développer la mobilité extra-européenne. C'est le *Zentrum für Internationale Kooperation & Mobilität* (ICM) de l'OeAD qui a été chargé de cette mission.

Ainsi les programmes « Atlantis » et « Alfa III » permettent une ouverture sur l'Amérique du Nord et l'Amérique latine et qu'il existe un partenariat avec l'université Kadir Has à Istanbul.

Avec son réseau EURASIA-PACIFIC UNINET, l'OeAD couvre toute la zone de l'Asie de l'Est, du Sud et la région Pacifique. Par ailleurs, l'OeAD dispose d'un bureau à Lviv en Ukraine et un à Shanghai.

Par ailleurs, à l'initiative de l'Académie autrichienne des sciences (ÖAW, *Österreichische Akademie der Wissenschaften*), un nouveau programme de recherche intitulé « Join Excellence in Science and Humanities » devrait donner la possibilité aux scientifiques d'établir des contacts internationaux et de travailler en coopération. Les pays concernés sont la Chine, l'Inde, le Brésil, Israël, Afrique du Sud, Taïwan et les pays riverains du Danube.

V - Orientation à donner à la coopération universitaire franco- autrichienne

La coopération bilatérale universitaire s'inscrit dans le cadre de la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur. Son développement s'articule autour des priorités suivantes :

1. Promotion de l'enseignement supérieur français et développement de la mobilité

Au niveau des masters et doctorats en mobilisant les outils de soutien existants (bourses régionales, nationales ou européennes) et en communiquant davantage auprès des étudiants concernés.

Cette promotion est mise en œuvre par Campus France. En effet, depuis 2010, un Espace Campus France a ouvert en Autriche à l'Institut français de Vienne. La promotion de l'enseignement supérieur français ainsi que le développement de la mobilité s'articulent autour de la participation à des salons d'étudiants, de journées d'information dans les établissements d'enseignement supérieurs mais aussi dans les lycées, et d'une permanence assurée au sein de l'IFV.

Fiche Curie – Autriche – actualisée au 01/10/2013 ; renseignements : jean-luc.steffan@diplomatie.gouv.fr ou chloe.maltete@diplomatie.gouv.fr

De plus, Campus France Autriche participe à la BeSt de Vienne, le plus grand salon des études du pays, et à l'un des salons BeSt qui a lieu dans les villes secondaires (cette année Salzburg, l'année dernière Innsbruck, Graz en 2011).

Une coopération avec le Lycée français, qui parmi ses 2000 élèves en compte 70% qui ne sont pas français, a été mise en place.

D'autres événements organisés à l'Institut français ou en d'autres lieux, comme par exemple les « Tables françaises », permettent une promotion ludique de la France et de son enseignement supérieur.

2. Coopération institutionnelle sur les réformes universitaires

Avec l'entrée en vigueur de la loi sur les libertés et les responsabilités des universités en France et l'expérience acquise en Autriche, plusieurs thématiques gagnent à être débattues au niveau bilatéral franco-autrichien, et ce dans le contexte européen du processus de Bologne et de la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur (lutte contre l'échec universitaire; orientation et sélection à l'entrée ou pendant la formation; partenariat public-privé ; stratégie internationale).

Un premier séminaire bilatéral a déjà été organisé à Vienne les 31 janvier et 1^{er} février 2008 « Du secondaire au supérieur – orientation et sélection en France et en Autriche » (soutenu par le BMWF et le Ministère de l'enseignement secondaire et de la culture, le BMUKK). Il a été suivi d'une deuxième rencontre bilatérale, organisée en France les 21 et 22 juin 2010 sur les problèmes de formation des enseignants et de l'égalité des chances dans le système scolaire et dans l'enseignement supérieur.

3. Coopération par la recherche

Deux priorités importantes de la coopération scientifique contribuent directement aux échanges universitaires :

- le soutien à l'initiation de coopérations bilatérales par la mise en œuvre du partenariat Hubert Curien Amadeus soutenant pas moins de 36 projets par an (mobilité de doctorants ou de jeunes chercheurs, voire d'étudiants en Master 2).
- la coopération entre dispositifs nationaux de participation au 7^{ème} PCRD afin de renforcer la participation française dans les projets coordonnés par l'Autriche.

4. Débats d'idées et diffusion de la culture scientifique française

L'activité de débat d'idées mobilise également des rencontres d'universitaires, notamment par le biais de la coopération entre instituts de recherches, et fait ainsi partie intégrante de la coopération universitaire élargie. Ainsi, différents cycles de conférences, notamment sur la physique des particules en 2012, l'astronomie en 2013 et les mathématiques en 2014, organisés au sein de l'institut français de Vienne, contribuent à développer les contacts entre les universités de nos deux pays et à la valorisation du français et de l'allemand dans le domaine universitaire et scientifique.

VI - Contacts utiles

Ambassade de France à Vienne, Service de Coopération et d'Action Culturelle : www.institut-francais.at

- Guillaume ROUSSON, Conseiller de coopération et d'action culturelle, guillaume.rousseau@diplomatie.gouv.fr
- Jean-Luc STEFFAN, Attaché de coopération scientifique et universitaire, jean-luc.steffan@diplomatie.gouv.fr
- Yvan JACQUEMIN, Attaché de coopération éducative, yvan.jacquemin@diplomatie.gouv.fr
- Louis MARANDET, Attaché de coopération pour le français, louis.marandet@diplomatie.gouv.fr

Fiche Curie – Autriche – actualisée au 01/10/2013 ; renseignements : jean-luc.steffan@diplomatie.gouv.fr ou chloe.maltete@diplomatie.gouv.fr

- Chloé MALTETE, responsable de l'Espace Campus France,
chloe.maltete@diplomatie.gouv.fr

ANNEXE

Quelques liens :

- BMWF, Ministère fédéral de la recherche et de l'enseignement supérieur www.bmwf.gv.at
- OeAD, Österreichischer Austauschdienst www.oead.ac.at
- Österreichische UniversitätenKonferenz <http://www.uniko.ac.at/uniko/>
- Österreichische FachhochschulKonferenz <http://www.fhk.ac.at/index.php?id=73>
- Österreichische Datenbank für Stipendien und Forschungsförderung : www.grants.at
- ÖAW, Österreichische Akademie der Wissenschaften : <http://www.oeaw.ac.at/>

Indicateurs

Les nombreux indicateurs disponibles dans le rapport "*Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*" rappellent que pour l'année de référence **2010 la dépense moyenne des pays de l'OCDE par étudiant et par an est de 9 313 Dollars. Elle est de 13 528 USD pour l'ensemble du tertiaire dont 31% sont consacrés à la recherche.**

Pays / Indicateur	Dépense annuelle par étudiant pour l'ensemble du tertiaire hors recherche	Dépense annuelle par étudiant pour l'ensemble du tertiaire recherche incluse
OCDE	9 274 USD	9 313 USD
Autriche	10 488	15 007
France	10 309	15 067

		FRANCE	AUTRICHE
I) Recherche & développement			
Nombre d'employés	- en total	238 900 (2011)	34 501 (2011)
	- Chercheurs/ population active	8,8 pour mille actifs en 2011	8,5 pour 1000 actifs en 2011
Budget	- total (en M€)	28,7 (2011)	8,9 (2011)
	- en % du PIB	2,25 (2011)	2,80 (2011)
II) Enseignement supérieur			
Nombre d'étudiants	- total	2 347 807 (2012)	372 895 (2013)
	- en % de la population totale	3,57 (2012)	4,4 (2013)
Budget enseignement supérieur	- total (en milliards d'euros)	62,7 (2013)	3,676 (2013)
	- en % PIB	3 (2013)	1 (2013)

Fiche Curie – Autriche – actualisée au 01/10/2013 ; renseignements : jean-luc.steffan@diplomatie.gouv.fr ou chloe.maltete@diplomatie.gouv.fr